**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

**Arrêté**

**portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité ophtalmologie vétérinaire**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire par consultation électronique du 25 septembre au 4 octobre 2017 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

**Arrête :**

**Article 1er**

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité ophtalmologie vétérinaire :

**1° en qualité d'enseignants-chercheurs :**

M. Aptel (Florent) ;

Mme Chahory (Sabine) ;

M. Douet (Jean-Yves) ;

M. Fontaine (Jean-Jacques) ;

M. Régnier (Alain).

**2° en qualité de personnalités qualifiées :**

M. Chaudieu (Gilles) ;

M. Dulaurent (thomas) ;

M. Loget (Olivier) ;

M. Payen (Guillaume) ;

Mme Voelter (Katryn).

**Article 2**

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

**Article 3**

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 13 OCT. 2017

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Philippe VINÇON